



GDRNE

Plateforme des organisations de la société civile pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE)

COMMUNIQUE FINAL DE L'ATELIER RESTREINT DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA NOTE SUR LES APV :

« *Les APV FLEGT 2.0 : Options pour renforcer la pertinence, la durabilité et l'impact du FLEGT et de ses Accords de Partenariat Volontaire* ».

Bangui, le 10 décembre 2022

Les Organisations et Associations membres de la Plateforme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE), se sont réunies le 10 décembre 2021 dans la salle de réunion de **WWF-RCA** en atelier restreint de présentation des résultats de la note sur les APV qui a pour thème : « **Les APV FLEGT 2.0 : Options pour renforcer la pertinence, la durabilité et l'impact du FLEGT et de ses Accords de Partenariat Volontaire.** Ont également pris part à cet atelier outre la société civile, des représentants de l'Administration, du secteur privé et de Fern.

L'atelier a débuté par le mot introductif du Coordonnateur de la plateforme GDRNE Monsieur **Guy Julien NDAKOUZOU**, qui a remercié les participants de leur présence à cet atelier et en particulier les cadres de l'administration en charge des forêts, le secteur privé et la presse. Il s'est appesanti sur le rôle de l'Administration en charge des forêts qui a mis à profit l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) du plan d'action FLEGT (Application des réglementations forestières, gouvernance et commerce) pour renforcer la gouvernance forestière en République centrafricaine (RCA) ainsi que le suivi de l'exploitation forestière. A l'issue de son intervention, il a été procédé à la présentation des objectifs et des résultats attendus, et du document de

discussion de Fern sur « Les APV FLEGT 2.0 » par le biais de la Consultante Madame Stéphanie Cabantous. Des échanges fructueux ont eu lieu entre les différents participants et la consultante qui ont porté entre autres sur des questions de compréhension, d'éclaircissements et des contributions. L'APV/FLEGT dans la lutte contre l'exploitation illégale et anarchique des forêts en RCA et la veille de la société civile ont permis à l'administration de recouvrer son autorité régaliennne à travers le contrôle forestier.

La seconde phase de l'atelier a été consacrée à la reformulation de certaines propositions contenues dans le document de discussion qui quoique pertinentes, ont été jugées beaucoup trop générales et ne reflétant pas certaines réalités propres à la RCA. C'est ainsi que des contributions tendant à l'amélioration de la note ont été formulées, notamment :

- **Effectuer un état des lieux de la mise en œuvre de l'APV/FLEGT en RCA**
- **Opérationnaliser le Système de Vérification de la Légimité (SVL)**
- **Intégrer des processus similaires aux APV au cœur des partenariats sur les forêts**

A l'issue des travaux de l'atelier, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

Au Gouvernement centrafricain :

- Faire une étude diagnostique de l'impact de l'APV/FLEGT et de sa mise en œuvre en RCA ;
- Tout mettre en œuvre pour relancer le processus de mise en œuvre de l'APV/FLEGT en RCA après la levée de la suspension de la convention de financement par la partie européenne ;

A la société civile (GDRNE) :

- Mener des actions de plaidoyer avec ses pairs du Bassin du Congo et ce avec l'appui de Fern pour la tenue d'une rencontre sous régionale en vue d'échanger et de partager les leçons apprises dans la mise en œuvre de l'APV/FLEGT dans leurs pays respectifs et définir une stratégie sous régionale de plaidoyer auprès de l'Union européenne ;
- Plaider pour la mise en place d'une plateforme sous régionale de suivi de la mise en œuvre de l'APV/FLEGT ;

- Contribuer à l'organisation de foras des parties prenantes de l'APV/FLEGT pour des échanges d'expériences et de restitution des résultats de la mise en œuvre de l'APV/FLEGT au niveau régional et international ;

Aux partenaires (Fern) de :

- Poursuivre son appui multi forme aux organisations de la société civile du Bassin du Congo dans les différents processus en lien avec la gouvernance forestière et climatique ;
- Réfléchir au développement de la mise en place d'un mécanisme de financement multilatéral pour l'appui des activités liées à la mise en œuvre de l'APV/FLEGT ;
- Appuyer le renforcement des capacités des organisations de la société du Bassin du Congo dans le cadre des discussions et échanges sur la nouvelle proposition de l'UE de lutte contre l'exploitation illégale du bois ;
- Redynamiser l'Africa Community Rights Network (ACRN), qui constitue un espace de partages et d'échanges entre les pays Africains dans la lutte contre le respect du droit des communautés locales et autochtones.

Fait à Bangui, le 10 décembre 2021

Les participants

- ALDU (Basile Imandja)
- I3D (Gombala Zanre)
- JPEC (Ulrich Lassida)
- MEFP (Michelin Limbaya)
- OGRNE Josias Ndewa)
- REPALCA (Simplice Kozo)
- FFD (Chantal Sékola)
- Amis de la Nature (Patrice Ignadomavo)
- AGIR (Bruno Brachka)
- FE/Bata Gbako (Philomène Bia)

- CADD (Vincent Denguem)
- CIEDD (Jean Jacques Mathamale)
- FDD (Marien Yakité)
- OPECA (Martial Gapia)

Pour la GDRNE

- Wa Fango Kodè (Bruno Sorongba)

Pour l'administration

- Sombo Sylvère (Secrétaire Technique Permanent APV/FLEGT)

- Zama Edouard (Chargé de Traçabilité au Secrétariat Technique Permanent APV/FLEGT)
- Emmanuel NGOUMBANGO (Directeur des affaires juridiques et du contentieux au ministère des Eaux et Forêts)

Pour le secteur privé

- Timberland (Rosine Ngougbia Bayogo, Directrice technique)
- Centra Bois (Boris Mapoka, Directeur technique)

Appui technique : Fern

Ce document a été réalisé avec l'appui financier du Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) du gouvernement britannique. Les opinions exprimées ne reflètent pas celles du gouvernement britannique.



Foreign, Commonwealth
& Development Office